

OPERATION
VILLAGES
ROUMAINS

Bulletin de liaison de la Coordination suisse

Adresse : Cité Ouest D - 1196 Gland - Tél. 022 / 364'82'52 et 022 / 340'31'44

No 6 - Septembre 1993

SOMMAIRE

Informations médicales : l'hépatite en Roumanie.....	2
L'activité de «Coup d'Pouce Les Bois»	4
Suites de la Conférence nationale :	
- Passage des frontières	5
- Financement des projets communaux	5
- Tourisme	5
Adresses de la coordination	6
Annonces de l'OVR	7

Feuillets séparés

Abonnement général 1993-1994	I
Service d'annonces de l'OVR.....	II
Guide d'utilisation des formulaires de frontières	III
Jeu complet des formulaires officiels OVR	IV à IX

Information médicale : L'HEPATITE EN ROUMANIE

Par le Docteur Liliana Halfon

Mots clés : HAV = hépatite A virale
HBV = hépatite B virale

Les voyageurs en Roumanie, ainsi que dans tous les pays de l'Est, devraient savoir que ces régions sont ce qu'on appelle «endémiques», régions où le virus de l'hépatite existe d'une façon permanente, sans avoir pour autant des épidémies.

Tous les membres des missions ou d'assistance aux pays en voie de développement, tous les membres des équipes militaires ou médicales devraient prendre des mesures de précaution avant de s'y rendre.

L'hépatite, qu'est-ce que c'est ?

C'est une infection généralisée à virus, mais touchant le foie de façon prédominante. Quatre virus sont en cause : A, B, C et le virus de l'hépatite non A non B. La maladie peut passer inaperçue et guérir spontanément, ou avoir une évolution chronique entraînant des lésions irréversibles du foie.

Le traitement spécifique contre ces virus n'existe pas encore. La réponse de l'organisme au virus dépend de la situation de «l'hôte». C'est-à-dire si la personne qui attrape le virus est en bonne forme physique et psychique, ou est déjà atteinte d'autres infections (TBC, sida, fatigue, malnutrition). Soignez donc la forme avant de partir ainsi que pendant votre séjour.

Avant que l'on ne disposât de tests biologiques, les virus des hépatites dans tous les cas étaient étiquetés «infectieux». Maintenant les progrès de la médecine ont permis de distinguer les différents virus, par des tests spécifiques dans le sang (prise de sang). Ces tests n'existent pas en Roumanie ou existent dans des grands centres ce qui veut dire, sur le plan pratique, qu'interroger les gens sur place pour s'informer s'il y a des cas d'hépatite est inutile.

Pour ce qui concerne le virus de l'hépatite A (HAV), la voie de transmission est ce qu'on appelle féco-orale. L'expansion de l'HAV est augmentée par la mauvaise hygiène et la surpopulation. Nourriture, eau, lait, coquillages peuvent être contaminés (avez-vous remarqué la proximité des toilettes par rapport au puits d'eau à la campagne?). Le virus HAV se transmet rarement d'une personne à l'autre.

Pour les autres virus, HBV en particulier, tous les liquides du corps humain sont contaminés. On l'appelait avant hépatite sérique, car on pensait que le mode de transmission était la seringue. Ce n'est qu'un des modes de transmission; mais il y en a d'autres. Donc ne vous faites pas soigner les dents en Roumanie sous prétexte que c'est bon marché ! Cela peut vous coûter une hépatite B. Ne vous laissez pas non plus faire d'injections ! L'hépatite B est une maladie sexuellement transmissible (la HAV aussi, mais pour les rapports homosexuels).

Inutile de dire que dans ces conditions la prophylaxie est quasi impossible pour l'HAV et que le traitement n'existe pas.

Heureusement, il existe depuis peu des vaccins qui mettent le voyageur à l'abri de l'hépatite A et de l'hépatite B.

Comme pour l'hépatite B le mode de transmission est particulier, à moins que vous ne sentiez d'avance le danger, le vaccin ne s'impose pas. (Je ne parlerais pas du personnel médical ou sanitaire qui, à l'heure actuelle en Suisse, est déjà vacciné contre l'HBV).

Le vaccin à faire est celui contre l'hépatite A, pour toute personne qui se rend en Roumanie. Il existe actuellement sur le marché le HAVRIX. Seule contre-indication : la grossesse.

Il peut être administré en même temps que d'autres vaccins et ne provoque pas d'effets secondaires (parfois, une légère rougeur locale).

- une ampoule de Havrix donne une protection d'une année.

- une ampoule de rappel peut être administrée 6 ou 12 mois après. La durée de la protection est d'au moins 10 ans selon les prévisions (le vaccin vient de sortir sur le marché).

Par une simple injection intramusculaire dans le bras, c'est une souche inactivée du virus de l'hépatite A, le vaccin stimule le taux d'anticorps naturels, comme la maladie elle-même (il provoque l'immunité).

Pour le vaccin de l'HBV, la situation est différente, car ce n'est pas le virus que l'on utilise mais un produit artificiel fabriqué grâce au génie génétique.

En conclusion et d'après les dernières données de l'OMS :

Ne partez pas sans vous faire vacciner contre l'hépatite A (et *sans faire une prise de sang* pour contrôler si vous l'avez eue ou pas).

N'oubliez pas les autres vaccins :

- contre l'hépatite B si vous vous rendez dans un orphelinat

- contre le tétanos de toute façon

- contre la poliomyélite. Ces deux derniers sont à faire en Suisse aussi.

Ayez votre carnet de vaccination à jour et prenez conseil auprès de votre médecin avant de partir.

REMERCIEMENTS

La Coordination adresse ses plus vifs remerciements à la Communauté roumaine de Suisse et en particulier à sa présidente Mme Oana Mirabaud. Hormis le soutien que la Communauté accorde au film anniversaire de l'OVR - nous y reviendrons dans un prochain courrier -, le journal des Roumains de Suisse, «Caminul romanesc», a consacré une grande part de sa dernière édition à l'activité de l'OVR.

COUP D'POUCE **LES BOIS**

Case postale 67
2336 Les Bois
039 61 12 37

L'HISTOIRE

1989. La commune des Bois, Jura, adhère à l'Opération Villages Roumains; le village d'Ocnita nous est attribué. Situé dans la province de Bistrita-Nasaud, Ocnita compte environ 2'500 habitants vivant essentiellement de l'agriculture (blé, maïs, vigne) et de l'élevage.

Suite à un premier voyage à Ocnita d'un délégué des Bois en janvier 1990, nous organisons une collecte de vêtements, médicaments, matériel scolaire, agricole et forestier que nous acheminons sur place en avril 1990. Quelques mois plus tard, nous invitons 14 personnes d'Ocnita aux Bois pour un séjour touristique d'une semaine.

LE MOULIN

C'est lors d'un séjour à Ocnita, début 1991, qu'est évoqué pour la première fois le souhait unanime et prioritaire de l'ensemble de la population locale de posséder un moulin. Après une rapide prospection en Suisse, nous achetons la machinerie d'un moulin obsolète depuis quelque temps. Un lifting de deux mois lui redonne son aspect de neuf. Nous acheminons ce matériel à Ocnita en juillet 91. En parallèle, débute à Ocnita, la construction du bâtiment, sous les conseils d'un architecte jurassien. Le financement de cette construction est assuré en partie par nos soins et grâce à l'aide de diverses organisations caritatives. Durant le deuxième semestre 1991, notre architecte ainsi que quelques collaborateurs se rendent sur place pour s'assurer du suivi de la construction.

Afin d'optimiser et de diversifier la mouture, un deuxième moulin a été acquis en août 1992. Le bâtiment qui abrite ces deux moulins est terminé et sa réalisation est d'excellente facture. En fin d'année, deux meuniers suisses installent le premier moulin et assurent la formation du futur meunier d'Ocnita. La mise en place du deuxième moulin est confiée à nos partenaires locaux. En juillet 93 nous avons le plaisir d'inaugurer, en présence de la population locale, ce qui, il y a peu, était encore un rêve: un moulin à Ocnita.

L'ADMINISTRATION et LA GESTION

Une société, composée de cinq citoyens d'Ocnita a été créée. Elle a pour mandat l'organisation et la gestion du moulin. Par ailleurs, cette société est propriétaire du bâtiment et des machines.

COUP D'POUCE LES BOIS

Une entreprise d'une telle envergure engendre un budget important que, seul, nous ne pouvions assumer. Par la création d'une ONG (Organisation non gouvernementale), répondant au nom de «Coup d'Pouce Les Bois», nous avons obtenu de la Confédération (DFAE - DDA) une aide financière permettant le co-financement du projet. Afin d'évaluer le bien-fondé de notre projet, la DDA a dépêché sur place un ingénieur; son rapport ainsi que notre dossier ont reçu l'aval de Berne. La création d'une ONG requiert l'adhésion de membres qui n'ont d'autres obligations que de s'acquitter d'une cotisation annuelle modeste. Les bulletins d'adhésion ont été diffusés aux Bois par tous-ménages.

L'AVENIR

Une étude pour l'installation d'un pressoir à huile (tournesol, maïs, soja, noix) est en cours. A moyen terme, l'extension du moulin par une boulangerie est un vœu que caresse la population d'Ocnita. La canalisation des eaux, des toilettes publiques à l'école, la réfection du dispensaire local font partie des demandes évoquées lors de nos différents séjours à Ocnita.

Coup d'Pouce Les Bois

Suites de la Conférence nationale

Passage des frontières : Bilan de l'été

Cet été aura eu valeur de test en ce qui concerne les problèmes de frontières rencontrés par l'OVR. C'est ce que nous avons fait savoir aux autorités et ambassades concernées par une lettre circulaire diffusée début juillet. La Coordination entreprend en effet une concertation avec les différents partenaires pour examiner toutes les améliorations envisageables (formulaires nouveaux, couloirs spéciaux, etc.).

Pour que nous puissions fonder nos desiderata sur des exemples solides, **nous avons besoin de connaître les difficultés que vous avez subies, ainsi que vos propositions et remarques.**

Ne nous faisons pas d'illusions: il n'existera jamais de «sésame» miraculeux pour le passage des frontières. Mais l'expérience a montré, ces dernières années, que les interventions de l'OVR sont loin d'être inutiles.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le guide complet que nous consacrons dans ce bulletin au passage des frontières. L'observation des règles et le bon usage de ces formulaires ne garantissent pas une facilité absolue, mais ils y contribuent très largement dans la plupart des cas.

Co-financement des projets communaux de l'OVR

A la suite de la proposition de M. Othmar Kamer, président de la Ville de Zoug, et conformément à l'engagement pris devant la Conférence nationale du 8 mai dernier, la Coordination a adressé un courrier au Conseil fédéral afin d'attirer son attention sur l'appui politique et financier mérité par les actions des communes de l'OVR.

Vous recevrez prochainement un courrier spécialement consacré à cette question.

Tourisme «chez l'habitant» : les villages roumains s'équipent

L'activité touristique est sans doute une piste des plus prometteuses pour le développement de certaines régions roumaines. C'est pourquoi l'Opération Villages Roumains a franchi une nouvelle étape dans la coopération décentralisée initiée par les communes du Réseau voici quatre ans : OVR lance, dans le cadre de divers micro-projets en zone de montagne, des projets plus précisément axés sur le tourisme.

Mais pas n'importe quelle forme de tourisme : il s'agit pour les partenaires OVR de favoriser un tourisme chez l'habitant, un tourisme «diffus» et non «de masse», qui intègre à la fois les dimensions culturelle, sociale et économique. L'approche du développement des villages concernés se veut globale et intégrée, dans le sens où elle prend également en compte :

- la préservation et la promotion du patrimoine (naturel, architectural, artistique, folklorique, gastronomique,...) des villages roumains et de leur spécificité.
- du point de vue financier, la mise sur pied d'activités comme le tourisme, prises en charge et gérées par la population locale - constituée en association de développement et de promotion touristique locale -, permettrait aussi de conserver la maîtrise sur les bénéfices réalisés, par une politique de réinvestissement au plan local dans des activités économiques ou des aménagements visant au développement global de la zone concernée.
- le développement de la démocratie locale, le projet visant à encourager le tissu associatif villageois, à rapprocher le citoyen promoteur de projet - ou simple électeur - des lieux de décision, notamment pour ce qui concerne le devenir de sa commune. En soutenant le développement écono-

mique local, on renforce le processus de démocratisation en Roumanie.

Pour la période 1992-1993 OVR International a vu son projet de tourisme culturel repris dans le cadre du programme ECOS, cofinancé par la CEE et géré par le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

Actuellement des communes de Belgique et de France sont engagées dans le processus «Villages pilotes». Pour la période 93-94, huit zones pilotes sur le plan touristique regroupent des villages et communes partenaires dans le réseau OVR : la vallée de l'Iza (Maramures), la dépression de Gheorgheni (Harghita), la région de Fâgâras (Brasov), la vallée de l'Aries (Alba), Vama et sa région (Suceava), Ceausu de Cîmpie et sa région (Mures), Lunca Ilvei et sa région (Bristrita-

Nâsâud), ainsi que Racovita et sa région (Sibiu).

En tant que partenaires du Réseau, nous comptons sur vous pour faire connaître ces projets au sein de votre comité et, plus largement, autour de vous.

Par ailleurs, les communes suisses dont les partenaires sont situées dans l'une ou l'autre région actuellement concernée et susceptible de s'intéresser à un projet de développement touristique peuvent s'annoncer. Nous examinerons volontiers avec la Coordination Internationale les possibilités d'association à un programme communautaire.

Renseignements auprès de la Coordination OVR/CH - Conseil des communes et régions d'Europe/CH, Florimont 1, 1006 Lausanne, tél. 021/315 22 28 - fax 021/323 47 63.

M. Mircea Crainic a bien voulu se charger de dépouiller les questionnaires sur le tourisme. Il communiquera son rapport aux personnes inscrites au Groupe Tourisme lors de la Conférence nationale.

Opération Villages Roumains - Coordination suisse
<i>Structure de la coordination</i>
La Coordination est constituée de deux organisations : l'Union contre l'Intolérance (UCI) et l'Association suisse pour le Conseil des communes et régions d'Europe (ASCCRE).
<i>Conseil de coordination</i>
Rose-Marie Koch, Marie-Thérèse Pizzera, Paul-René Martin, Jean Meylan, Darius Rochebin
<i>Bureau central</i>
Marie-Thérèse Pizzera : Tél/fax/répondeur (022) 364 82 52 Darius Rochebin : Tél/fax/répondeur (022) 340 31 44
<i>Adresse postale</i>
Coordination suisse de l'OVR, Cité-Ouest D, 1196 Gland.

ANNONCES

La Chambre de Commerce Suisse-Roumanie et son président, Monsieur W.H. Grauwiler, ont manifesté leur intérêt à l'égard de l'OVR. Les échanges d'informations sont les bienvenus, notamment en ce qui concerne les offres commerciales, qui peuvent être répercutées dans le bulletin de la Chambre, la création de Chambres de commerce locales et tout autre sujet lié au commerce, à l'industrie et à l'économie.

Pour tout renseignement ou pour déposer vos offres et demandes:

*Chambre de commerce Suisse-Roumanie
c/o Office suisse d'expansion
commerciale
Stampfenbachstrasse 85*

8035 Zurich

Tél: (01) 365 54 42 Fax: (01) 365 52 21.

A vendre:

6 bus de 25 à 29 places

avec couloir central, en parfait état, 1ère mise en circulation 86-87, entre 60'000 et 100'000 km, pouvant être immatriculés en Roumanie. 15'000 frs chaque bus, prix à discuter.

*Carrosserie Contat
Tél. (022) 774 19 14*

Mme Arina Petreanu, auteur de travaux universitaires consacrés à l'OVR, étudie toutes propositions de collaboration (traduction, accompagnement de convois ou de groupes, etc.) dans le cadre de la Coopération Suisse-Roumanie.

Appeler au N° (023) 50 37 54 87.

Mme Andreia Bove, sculptrice d'origine roumaine et amie de l'OVR, présente ses oeuvres à

*l'Eurotel-Riviera de Montreux,
Grand-Rue 81,*

et à

*la boutique d'art «Avec Cadre», à Vevey,
avenue de la Gare 23*

Expositions simultanées du 28 août au 29 septembre 1993.

Les oeuvres du peintre expressionniste roumain Mircea Ciobanu (1950, Bucarest - 1991, Lausanne) sont exposées à Bâle du 24 septembre au 16 octobre, à la

*Galerie Bodenschatz,
Totentanz 17*

Lundi à vendredi: 10h-12h et 13h30-18h30.
Samedi: 10h à 17h.

M. Dragos Penculescu assure chaque mois un transport vers la Roumanie. Etudie toutes possibilités et modulations de tarif. Prière de se renseigner au

Tél. (022) 786 73 35
Fax (022) 786 73 55

M. R. V. Rosianu assure chaque fin de mois un transport vers la Roumanie en camion de 16 t. Tarif: 2,75 fr/kg. Tarif dégressif pour quantités importantes (1,20 fr./kg dès 2000 kg, p. ex.).

Tél. (021) 616 42 30, de 19h à 22h.

Le programme des Nations Unies pour le développement a financé la préparation d'un manuel de gestion d'entreprise destiné aux entrepreneurs roumains. Le «Ghidul intreprinzatorului particular», rédigé entièrement en roumain, coûte 300 lei.

On peut l'obtenir à l'adresse suivante :

*Editions Editura Tehnica,
Piatza Presei Libere no 1,
RO-79738 Bucarest 33.*

Le N° 2 des Cahiers de la Démocratie, qui rend compte des Rencontres de l'Epau, organisées en novembre dernier par l'OVR France, peut être obtenu gratuitement auprès de

ASCCRE
N° (021) 315 22 28 / FAX (021) 323'47'63

Condoléances

Au nom de l'OVR, la Coordination présente ses condoléances à la commune de Lajoux, aux familles et aux amis endeuillés par la décès accidentel de M. Dumitru Bizo, survenu le 1er juin pendant un stage de l'OVR. La solidarité entre amis Roumains et Suisses est particulièrement précieuse dans cette épreuve.

Bulletin de liaison

Toute proposition d'article est à adresser aux responsables du Bureau central.

Rapport d'activité

Le Bureau central rassemble tous les rapports d'activité, bilan de voyages, etc., réalisés dans les communes.

Lisez attentivement les annonces OVR et, autant que possible, favorisez les membres, partenaires et «Sponsors» de notre mouvement. Il ne s'agit pas d'esprit de clocher. Mais le réseau de l'OVR, ses compétences, ses moyens, etc. ^{reste} le principal atout de la coopération Suisse-Roumanie. Cultivons-le !

Vous trouverez dans le présent bulletin un formulaire destiné aux propositions d'annonces.